

Sujet: [INTERNET] EUP A10

De : Vincent H <v.houllier@laposte.net>

Date : Mon, 12 Feb 2018 13:59:43 +0100 (CET)

Pour : pref-ep-2x3voies10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

Copie à : v.houllier@laposte.net

Bonjour,

Vous trouverez en PJ, mes observations faites sur l'agrandissement futur (?) de l'A10.

Bonne réception.

V.HOULLIER

travaux A10.docx	Content-Type: application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document Content-Encoding: base64
-------------------------	---

Famille HOULLIER

LD Grémillon

86380 Marigny Brizay

v.houllier@laposte.net

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Tout d'abord, habitant la commune de **Marigny-Brizay**, largement impactée par le passage de l'autoroute et disposant d'une mairie, je trouve *inadmissible* qu'aucun registre n'y soit mis à disposition.

Même le maire n'en était pas informé...

Nous habitons à 500 m de la LGV et 500 m de l'A 10, le long de la RD82.

Pendant les travaux de la LGV, la RD82 a été coupée pendant 15 mois, au sud, et lors du renforcement du TPC de l'A10, au nord, pendant 2 mois...(dans les 2 cas, Groupe Vinci).

Cette route sert à toutes nos activités : école, travail, loisirs... Ces coupures ont eu un coût en temps (rallongement des distances) et financier (carburant, usure). **Jamais de dédommagements** n'ont été fait malgré nos demandes.

Pour les travaux à venir, nous **exigeons** que les municipalités et le CD 86 **imposent** la non coupure de tous les passages (aériens et souterrains) enjambant l'A10 (réalisation d'un ouvrage de substitution, pendant la coupure éventuelle) et cela tout le long du parcours de l'autoroute.

Pour les éventuelles exceptions, une enquête devrait être faite auprès des riverains usagers et des indemnités journalières accordées en fonction des nuisances occasionnées.

Dans un même temps, depuis la réalisation de cette autoroute, de nouveaux besoins sont apparus.

Il serait bon de créer de nouveaux passages pour désenclaver certaines zones (passage d'animaux, loisirs sportifs, nouveaux pôles urbains), élargir certains ouvrages, pour y intégrer des pistes cyclables ou piétonniers.

En compensation de toutes ces nuisances, il peut être envisagé de nouvelles entrées et sorties, ainsi que la gratuité sur certains tronçons (traversée de Poitiers, sur Futuroscope/Poitiers sud)

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à nos légitimes demandes, pour nous et l'ensemble des riverains, et attendons de votre part ou de vos services, une action en notre faveur et des réponses à chacune de nos réclamations.

V.HOULLIER